

Cote du document: EB 2017/122/INF.10
Date: 4 janvier 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ya Tian
Chargé de programme
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2062
courriel: y.tian@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-deuxième session
Rome, 11-12 décembre 2017

Pour: Information

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

I. Propositions de projet et programme

1. Les propositions de projet et programme suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent vingt-deuxième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Burkina Faso: Projet d'appui à la promotion des filières agricoles (EB 2017/122/R.6/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 19,0 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 19,0 millions d'USD au titre du CSD au Burkina Faso afin de financer le Projet d'appui à la promotion des filières agricoles (PAPFA). Le Conseil a apprécié la pertinence générale du projet et sa stratégie de ciblage, ainsi que le fait qu'il s'inspire d'expériences réussies dans d'autres pays de la région. Le Conseil s'est félicité, en particulier, de l'alignement du projet sur les priorités du gouvernement et de l'appui du FIDA aux efforts de développement du Burkina Faso.

Ghana: Mémoire du Président: Programme en faveur des petites entreprises rurales – financement additionnel (EB 2017/122/R.7)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 28,35 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables à la République du Ghana comme financement additionnel au Programme (en cours) en faveur des petites entreprises rurales, pour appuyer l'établissement d'entreprises viables et la création d'emplois pour les micro et petits entrepreneurs ruraux à l'échelle nationale, notamment les jeunes et les femmes. La durée d'exécution du programme sera prolongée de deux ans, la date d'achèvement du programme et la date de clôture du prêt étant reportées, respectivement, au 31 mars 2022 et au 30 septembre 2022. Le représentant du Canada au Conseil d'administration s'est demandé si les objectifs étaient réalistes, étant donné que, depuis l'entrée en vigueur du programme, les résultats sont plus lents que prévu. L'équipe de pays a expliqué, en réponse, que les problèmes budgétaires rencontrés par le gouvernement au cours des cinq dernières années avaient affecté l'appui au programme. Cette expérience a constitué un test précieux de la durabilité des services de développement des entreprises dans le contexte du réseau institutionnel actuel, et a conduit le gouvernement à solliciter un financement complémentaire de la part du FIDA pour améliorer la durabilité et accroître l'impact de ces services.

Nigéria: Projet d'amélioration des moyens de subsistance des entreprises familiales dans le delta du Niger (EB 2017/122/R.8/Rev.1)

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 42,4 millions de DTS à des conditions mixtes à la République fédérale du Nigéria pour le Projet d'amélioration des moyens de subsistance des entreprises familiales dans le delta du Niger. Le Conseil d'administration a apprécié l'approche du projet, le ciblage des jeunes et des femmes, et l'innovation que constitue la création d'entreprises dans le delta du Niger par le biais du développement de pépinières d'entreprises. Le Conseil a demandé à la direction de faire preuve de vigilance dans le suivi de l'impact du projet sur les femmes et de rechercher une collaboration avec des initiatives similaires de partenaires du développement comme l'Agence française de développement et la Banque mondiale.

B. Afrique orientale et australe

Éthiopie: Mémoire du Président: Troisième projet de développement des communautés pastorales – financement additionnel (EB 2017/122/R.9)

5. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un financement additionnel de 20,45 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables à la République fédérale démocratique d'Éthiopie pour le Troisième projet de développement des communautés pastorales. Reconnaissant la pertinence et la bonne performance du projet, le Conseil a souligné l'importance d'accroître l'efficacité de l'action visant à développer la résilience des moyens d'existence: i) en renforçant les liaisons avec le cadre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) relatif à la résilience face à la sécheresse et aux catastrophes; ii) en introduisant une approche plus différenciée pour répondre aux besoins de divers groupes en fonction de leurs moyens d'existence (pasteurs, agropasteurs, etc.); et iii) en actualisant le tableau de gestion du risque du projet afin de surveiller les effets du programme gouvernemental de regroupement des paysans dans de nouveaux villages ("villagisation"), eu égard en particulier à la mobilité pastorale. La direction a pris acte des orientations données par le Conseil et s'est engagée à répondre dans toute la mesure du possible à ces préoccupations. La direction a fait référence à une étude entreprise par la Banque mondiale et le FIDA pour évaluer l'efficacité des interventions concernant les moyens d'existence dans les basses terres éthiopiennes et tirer des enseignements d'une large gamme de projets. Cette étude apportera des éléments d'information utiles à la conception d'un nouveau projet avec une forte orientation stratégique sur la résilience des moyens d'existence, qui sera présenté au Conseil d'administration en avril 2019.

Kenya: Programme de développement de l'aquaculture (EB 2017/122/R.10)

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 40,0 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables à la République du Kenya pour financer le Programme de développement de l'aquaculture. En approuvant le programme, le Conseil s'est félicité de sa conception et a souligné l'importance de la concertation sur les politiques pour aborder les préoccupations en matière de sécurité alimentaire. Le Conseil a aussi souligné la nécessité de développer des synergies avec d'autres initiatives entreprises dans le secteur de l'aquaculture au Kenya.

Madagascar: Programme de développement de filières agricoles inclusives (EB 2017/122/R.11)

7. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 18,90 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 18,90 millions de DTS au titre du CSD à la République de Madagascar pour le Programme de développement de filières agricoles inclusives. Le Conseil a pris acte de l'alignement du programme sur les stratégies de développement rural de Madagascar, ainsi que de l'accent placé sur la reproduction à plus grande échelle des résultats obtenus par les programmes, en cours ou antérieurs, financés par le FIDA. Avant la session, des éclaircissements ont été fournis par écrit au Conseil sur plusieurs points: i) appui à la réforme en cours pour appuyer la capacité du gouvernement en matière de coordination de l'appui des donateurs; ii) financement de contrepartie; iii) intégration du renforcement des capacités dans toutes les composantes; iv) investissements complémentaires dans l'infrastructure routière; et v) problèmes de sécurité dans les zones éloignées du Sud.

Malawi: Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural (EB 2017/122/R.12/Rev.1)

8. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 21,0 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 21,0 millions d'USD au titre du CSD à la République du Malawi pour le Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural. Le Conseil d'administration a souligné l'importance d'une promotion proactive de la demande de services financiers, ainsi que du ciblage des femmes au sein des groupes villageois d'épargne et de prêt, en veillant à ce qu'elles représentent plus de 50% des bénéficiaires. Le Conseil a réaffirmé la nécessité d'un suivi attentif des risques fiduciaires et, le cas échéant, de la prise sans délai de mesures correctives. Le Conseil a également demandé que certains indicateurs soient ajoutés au cadre logique, et entre autres la "qualité des services financiers fournis".

C. Asie et Pacifique

Bangladesh: Renforcement de la résilience des populations vulnérables par l'accès aux infrastructures, l'amélioration des compétences et l'information (PROVATI³) (EB 2017/122/R.15/Rev.1)

9. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 63,25 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 1,25 million d'USD à la République populaire du Bangladesh afin de financer le Renforcement de la résilience des populations vulnérables par l'accès aux infrastructures, l'amélioration des compétences et l'information (PROVATI³). Le représentant du Ghana au Conseil d'administration, s'exprimant au nom de la Liste C, a relevé la concordance entre la justification du projet PROVATI³ et les situations observées par le Conseil durant sa visite au Bangladesh, au mois de novembre. Le Conseil d'administration a également pris acte de la focalisation sur les quatre aspects transversaux que constituent le climat, la jeunesse, l'égalité des sexes et la nutrition. Le représentant des Pays-Bas, s'exprimant au nom de la Liste A, a félicité l'équipe de pays pour la conception du projet. Le Conseil a noté l'importance de la gestion de l'eau et de la coordination interministérielle pour garantir la transformation, à moyen terme, des moyens d'existence du groupe cible.

Inde: Projet d'encouragement aux systèmes d'exploitation agricole résilients aux changements climatiques dans les hautes terres du Nord-Est (EB 2017/122/R.17/Rev.1)

10. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 75,50 millions d'USD, à des conditions mixtes, et d'un don de 1,0 million d'USD à la République de l'Inde pour le Projet d'encouragement aux systèmes d'exploitation agricole résilients aux changements climatiques dans les hautes terres du Nord-Est. En approuvant le projet, le représentant de la Suisse a demandé des précisions sur la manière dont les activités du projet aborderaient les changements climatiques et encourageraient les pratiques agricoles résilientes face au climat, et sur la suggestion de collaborer avec la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse dans l'appui qu'elle apporte à la cellule chargée des changements climatiques au niveau de l'État au Nagaland.

Myanmar: Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est – Prêt additionnel (EB 2017/121/R.17/Rev.1)

11. Le Conseil d'administration a exprimé sa satisfaction à propos de la mise à jour verbale présentée par la direction et contenant les informations les plus récentes sur le projet et le contexte national. Le Conseil d'administration a en conséquence donné sa pleine approbation aux résolutions contenues dans le document EB 2017/121/R.17/Rev.1 concernant un prêt additionnel de 20,4 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables à la République de l'Union du Myanmar

pour le Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est, ainsi que la prorogation de 12 mois, jusqu'au 22 avril 2018, de la date limite pour la signature de l'accord de financement.

Népal: Programme de développement du secteur agricole
(EB 2017/122/R.19/Rev.1)

12. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 27,2 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 1,3 million de DTS au Népal pour financer le Programme de développement du secteur agricole. Des éclaircissements ont été demandés au cours du débat à propos du déficit de financement de 10 millions d'USD; l'additif au Rapport du Président a apporté une réponse à cette question.

D. Amérique latine et Caraïbes

Mexique: Projet d'économie sociale: territoire et inclusion
(EB 2017/122/R.22/Rev.1)

13. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 35,37 millions d'USD à des conditions ordinaires aux États-Unis du Mexique pour financer le Projet d'économie sociale: territoire et inclusion. Le représentant de l'Égypte au Conseil d'administration, s'exprimant au nom de la Liste C-1, a reconnu la pertinence de l'action du FIDA au Mexique, où subsistent d'importants écarts de pauvreté, spécialement dans les zones rurales, et s'est félicité de l'accent mis sur la promotion des processus de développement rural reposant sur une approche d'inclusion productive. Le représentant de l'Argentine a souligné, au nom de la Liste C-3, l'importance de l'appui aux projets de développement rural dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Les représentants du Brésil et de la République dominicaine ont aussi fait part de leur soutien résolu au projet. Le représentant du Mexique a exprimé son appréciation de l'action du FIDA dans son pays, et noté que le projet contribuera aux efforts déployés par le pays pour réduire la pauvreté dans les zones rurales isolées, et notamment dans les États touchés par les tremblements de terre.

E. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Égypte: Projet de promotion de la résilience en milieux désertiques
(EB 2017/122/R.23/Rev.1)

14. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 53,20 millions d'EUR, à des conditions ordinaires, et d'un don de 0,86 million d'EUR à la République arabe d'Égypte pour financer le Projet de promotion de la résilience en milieux désertiques (PRIDE). Le Conseil a apprécié la qualité de la conception, clairement axée sur l'égalité des sexes et la nutrition, et étroitement alignée sur les priorités stratégiques du pays et du Fonds. Le Conseil a observé que les expériences tirées de l'exécution de ce projet dans les zones désertiques de l'Égypte pourraient être partagées avec d'autres pays dans lesquels existent des environnements désertiques similaires.

Soudan: Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation
(EB 2017/122/R.24/Rev.1)

15. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 22,40 millions d'EUR au titre du CSD à la République du Soudan pour le Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation. En approuvant le projet, le Conseil a noté qu'il appuierait des populations rurales pauvres au Soudan, et s'est félicité de la qualité de la conception qui reproduit à une plus grande échelle de précédentes interventions du FIDA dans les domaines de la démonstration technique, de l'adoption de technologies et de liaisons commerciales. Le Conseil d'administration a noté que les États-Unis étaient opposés à l'adoption du projet en vertu de leur politique et de leurs mandats législatifs.

Tadjikistan: Projet communautaire d'appui au secteur agricole
(EB 2017/122/R.25)

16. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 15,33 millions d'USD, à des conditions particulièrement favorables, et d'un don de 15,33 millions d'USD au titre du CSD à la République du Tadjikistan pour le Projet communautaire d'appui au secteur agricole. Le représentant de la République dominicaine a noté l'importance de l'agriculture pour l'économie, et souligné les difficultés auxquelles est confronté le secteur, notamment l'accès limité à la finance, aux services et à l'équipement. Le Conseil s'est félicité de ce que le projet aborde le problème du déficit de productivité dans les zones cibles, et a pris note de l'inclusion des femmes dans le développement communautaire et les activités économiques.

Turquie: Programme de développement rural des hautes terres
(EB 2017/122/R.26/Rev.1)

17. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 35,15 millions d'EUR, à des conditions ordinaires, et d'un don de 0,90 million d'EUR à la République turque pour le Programme de développement rural des hautes terres. Le Conseil a félicité le projet pour la qualité de sa conception et son solide alignement sur les priorités et les stratégies nationales. Le Conseil a reconnu que, malgré l'appartenance de la Turquie à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et en dépit du fait que l'agriculture ne soit plus le moteur principal de la croissance économique, d'importantes inégalités de développement socioéconomique sont toujours présentes dans les zones rurales et les zones de hautes terres. Le Conseil a noté que l'on continue à s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire du FIDA dans des contextes semblables pour remédier aux inégalités dans le secteur. Dans le cadre du programme, le FIDA fera fond sur son solide partenariat avec la Turquie, couvrant plus de trois décennies, pour imaginer et mettre à l'essai des solutions innovantes susceptibles d'être reproduites dans d'autres opérations nationales. Le Conseil a noté, en outre, que ce projet comporterait une expérience pilote de mécanisme de garantie pour les petits exploitants, dans le cadre du Kredi Garanti Fonu, qui est le plus grand mécanisme de garantie de la Turquie – et du monde. Cette intervention pourrait générer une immense expérience de terrain et un apprentissage pour la concertation sur les politiques.

Ouzbékistan: Projet de diversification et de modernisation de l'agriculture
(EB 2017/122/R.27/Rev.1)

18. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 46,20 millions d'USD, à des conditions mixtes, et d'un don de 0,30 million d'USD à la République d'Ouzbékistan pour le Projet de diversification et de modernisation de l'agriculture. Le Conseil s'est félicité de l'excellente qualité du rapport, qui présente avec clarté la justification, les objectifs et les activités du projet. Le représentant de la Suisse a préconisé d'accroître la coordination et la synergie avec d'autres projets semblables financés par des donateurs dans le secteur agricole. Le représentant des États-Unis a fait part de sa préoccupation quant à l'utilisation de fonds pour des activités de production des cocons de vers à soie, étant donné que ce secteur fait appel au travail des enfants et au travail forcé. L'équipe de pays a fait référence à la confirmation, par le gouvernement, de son engagement à respecter les normes de l'Organisation internationale du Travail (OIT) concernant l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, en particulier à propos du projet. Le Conseil a décidé que le secteur de la soie serait exclu de l'intervention du FIDA, et qu'aucune partie des fonds du projet ne serait utilisée pour appuyer des activités dans le secteur de la soie ou dans tout autre secteur associé au travail forcé. Le Conseil a en outre décidé que le projet respecterait les normes de l'OIT interdisant le travail des enfants et le travail forcé.

II. Propositions de don

19. Les propositions de don ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent vingt-deuxième session.
 - a) Don au titre du guichet mondial/régional à SunDanzer International en faveur des technologies vertes visant à faciliter le développement des chaînes de valeur pour les cultures périssables et les produits d'origine animale (EB 2017/122/R.28)
20. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don de 2,20 millions d'USD au titre du guichet mondial/régional à SunDanzer International en faveur des technologies vertes visant à faciliter le développement des chaînes de valeur pour les cultures périssables et les produits d'origine animale. Le Conseil a apprécié le potentiel de reproduction à plus grande échelle du don, les bonnes solutions technologiques concernant la collaboration avec le secteur privé et l'utilisation d'indicateurs clairs et de résultats contrôlables. Le Conseil a formulé un certain nombre de suggestions relatives à la phase d'exécution, à savoir: i) les activités financées par le don ne devraient pas mettre l'accent sur la mise à l'essai de technologies qui ont peut-être été déjà testées par d'autres programmes faisant appel aux mêmes agents d'exécution (Winrock, par exemple); ii) il conviendra d'accorder une attention spéciale à la réduction du coût de la technologie; iii) des modèles opérationnels viables devront être identifiés pour les entreprises agricoles utilisant la technologie; iv) il conviendra d'envisager l'inclusion d'un pourcentage accru de capitaux privés dans le projet; v) le recours aux réfrigérants naturels (comme le propane et l'isobutane) devrait être considéré comme obligatoire pour les activités financées par le don; vi) il conviendra d'utiliser les recherches déjà conduites sur ce thème par d'autres institutions (voir par exemple le rapport 2015 de BMZ); vii) il faudra qu'une capacité locale soit en place pour la maintenance de la technologie, afin de promouvoir la durabilité; et viii) il conviendra de mettre l'accent sur la formation des femmes, afin de réduire le risque de voir les hommes détourner les avantages découlant des activités financées par le don. Les liaisons avec les projets financés par le FIDA et les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont été appréciées.
 - b) Don au titre du guichet mondial/régional à Bioversity International pour le recours à la diversité génétique et à la sélection végétale évolutive pour améliorer la résilience des agriculteurs (EB 2017/122/R.46)
21. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 3,50 millions d'USD au titre du guichet mondial/régional à Bioversity International pour le recours à la diversité génétique et à la sélection végétale évolutive pour améliorer la résilience des agriculteurs. Le Conseil a noté que le programme avait pour but d'augmenter durablement la productivité des cultures et d'accroître la résilience face aux changements climatiques dans les communautés agricoles utilisant peu d'intrants, et dont la production pluviale s'effectue dans des conditions moins favorables. Le représentant des États-Unis au Conseil d'administration a indiqué que son pays, en vertu de sa politique et de ses mandats législatifs, est opposé au projet de don.